

Réunion du 1er Mars 1960

OBJET :

Dénomination de rues

L'an mil neuf cent soixante, le premier mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1960.

Étaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochederaux, Brenusseau, Lanoue, Biscaye, Mouchot, Lenussé, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Massé, Fontanille, Mongrand, Reix, Berland, Flahaut, Narteau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Gachet par M. Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En raison de l'avancement des travaux de reconstruction de la ville un certain nombre de voies sont maintenant construites et doivent recevoir une dénomination ;

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Travaux

décide

de procéder à la dénomination des voies suivantes :

- | | |
|--|---|
| 1/ Voie nouvelle reliant le Bd de Lattre de Tassigny au Bd Albert 1er (face rue A. France) | rue Léon Dasseux |
| 2/ Voie nouvelle " | rue du Député Jean Hay |
| 3/ Square entre le Café des Bains et le Front de Mer | Square Lessore |
| 4/ Voie serpentine entre le Square Lessore et le Bd Thiers | Rampe Torchut |
| 5/ Cinq passages de l'îlot 106 av. Gambetta partant du Centre de la Ville | rue Maurice Garnier
rue Benjamin Delessert
rue François Coppée
rue Ct Robitaille
rue du Dr Roux |

- 6/ Façade de Poncillon entre le Bd Thiers et l'avenue de Pontaillac
- 7/ Prolongement de la rue Pierre Jonain entre le Bd de l'Océan et la rue de la Conche du Chay
- 8/ Voie située derrière l'Eglise St Pierre
- 9/ Voie de la Petite Vitesse

de
Façade Poncillon

rue Ct Carton

rue du Ct Souquière

rue René Gauffier

Une demande en vue de changer la dénomination de la rue de l'Ecluse en rue de la Poste n'est pas retenue. La rue de l'Ecluse était une rue du Vieux Royan.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,



M. M. M.

VU et APPROUVE

LA ROCHELLE, le 18 AOUT 1960

Le Préfet,
Pour le Préfet

Le Secrétaire général

M. M. M.

